

## **CHARTRE DU BÉNÉFICIAIRE DE LA BOURSE ALLIANCE FRANÇAISE DE PARIS**

En tant qu'étudiant(e) de l'Alliance française de Paris et bénéficiaire d'une bourse pour les personnes en situation d'exil financée par les Galeries Lafayette, le Groupe ADP, L'Oréal et Kering, je m'engage :

- à respecter les valeurs portées par l'association "Alliance française de Paris" et à ce titre, à avoir un comportement citoyen exemplaire, conforme à la législation française et au Règlement Intérieur de l'Alliance française de Paris,
- à suivre de façon assidue l'ensemble des cours et activités inclus dans la bourse reçue et financée par les Grands mécènes de l'Alliance française de Paris.

### **1- Respect des valeurs de l'Alliance française de Paris**

*L'Alliance française de Paris est une association apolitique et laïque. Elle accueille toute personne, indépendamment de son groupe ethnique, de sa religion, de son identité de genre ou de son orientation sexuelle, et réunit des personnes aux parcours différents au sein d'une même classe.*

Je m'engage à maintenir un climat dans lequel tous les étudiants se sentent accueillis. Je suis conscient(e) qu'aucun acte de violence, physique ou verbale, ou de discrimination envers d'autres étudiants ou membres du personnel de l'institution ne sera toléré.

Je m'engage à respecter les valeurs de l'Alliance française de Paris (le respect, la diversité, la solidarité, la tolérance et l'interculturalité), ainsi que ses locaux et les ressources mises à ma disposition.

### **2- Implication**

Je m'engage à participer activement aux activités pédagogiques prévues dans le programme et à m'impliquer dans la formation. Je m'engage également à participer au minimum à une activité culturelle par mois, dans le cadre du programme. Je m'engage à avoir une attitude sérieuse et

responsable au sein de l'établissement et dans les classes, notamment à me présenter en classe avec le matériel nécessaire au bon déroulement du cours.

### **3- Assiduité**

Je m'engage à assister à l'ensemble des cours prévus dans le programme, à faire preuve de ponctualité et à respecter les temps de pause. Je m'engage à signer la feuille d'émargement à la fin de chaque cours auquel j'assiste et à prévenir l'institution en cas d'absence.

Les absences non justifiées ne doivent en aucun cas dépasser 9 heures (soit 3 jours) par mois.

**Je suis conscient(e) que tout dépassement de ce seuil sera susceptible d'entraîner la révocation immédiate de la bourse.**

Je m'engage également à suivre la formation de manière continue, sans interruption, pendant toute sa durée (4 à 8 mois selon les cas). Aucune pause volontaire (vacances, projets personnels, etc.) ne pourra être accordée.

**Toute interruption entraînera l'arrêt définitif de la bourse.**

### **4- Image**

J'accepte que mon image puisse être utilisée à des fins de communication (photo de groupe et individuelles, vidéos, citations ou témoignages) dans le cadre de la valorisation du programme.

### **5- Relation avec les mécènes**

En qualité de boursier, je m'engage à me rendre disponible pour des rencontres avec les mécènes au début, pendant ou à la fin de la formation, afin de partager avec eux mon parcours, mes progrès et mes perspectives.

### **6- Retour d'expérience**

À l'issue du programme, je m'engage à répondre à un retour d'expérience permettant d'évaluer les apports de la formation afin de partager mon témoignage au bénéfice des prochaines promotions et de contribuer à l'amélioration continue du programme.

## **6- Sanctions**

Le Directeur général de l'Alliance française de Paris est le garant du respect de l'application de ces règles. Tout manquement à la présente charte est passible de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au retrait de la bourse. En cas de manquement grave, le droit français s'applique.

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ ,

m'engage à respecter les termes de la présente charte.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_